



Diplôme d'université (DU)

Ethique de la santé publique

Responsable pédagogique : **Frédérique Claudot**

Objectifs

Ce diplôme a pour but de permettre aux apprenants d'utiliser leurs expériences et leurs connaissances afin d'appréhender la relation entre l'éthique, la santé publique et les droits de l'Homme (droits de la personne).

Il a pour vocation de permettre aux apprenants d'organiser une prise en compte de l'éthique dans l'élaboration, la mise en place et l'évaluation des politiques et intervention en santé publique (identification des enjeux, discussion critique ...).

Public concerné et prérequis

Le diplôme est accessible aux personnes de niveau bac +4 ou aux personnes pouvant justifier d'une validation des acquis de l'expérience (VAE) ou d'une validation des acquis professionnels (VAP).

Il est recommandé d'avoir au préalable validé le module « Savoirs et concepts fondamentaux en éthique de la santé publique ».

Modalités d'enseignement

Enseignement en présentiel et/ou en e-learning.

Les cours en présentiel sont dispensés d'octobre à février.

Les cours en e-learning sont accessibles d'octobre à décembre et de février à juin.

Modalités d'évaluation

Ecrit

Contenu de la formation

La formation est composée des unités d'enseignement suivantes :

- De l'éthique individuelle à l'éthique sociale : l'éthique de la santé publique
- Éthique des politiques de santé (décision publique, promotion, prévention, éducation...)
- Éthique des interventions

Nombre d'heures estimées de la formation : 60 heures.

Tutorat

Une session de regroupement est proposée à Nancy. Elle a pour but de faire le point sur les différents enseignements. Elle propose des activités de révisions sous forme de temps de questions-réponses ou de travaux dirigés en groupes.



Tarifs

Sous réserve de validation par le Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine

Formations permanente et continue : 1189,10 €*

** Tarifs comprenant les droits pédagogiques et les droits administratifs à verser à l'Université de Lorraine.
A titre indicatif, les droits administratifs s'élèvent à environ 189,10 €*

Pour tout renseignement de nature pédagogique, contacter Frédérique Claudot
(aurelien.barthelemy@univ-lorraine.fr)

Pour tout renseignement de nature administrative, contacter Aurélien Barthélémy
(aurelien.barthelemy@univ-lorraine.fr)

